

Parlons vert

Une publication du Service de la protection de l'environnement (SPE)
et du Service de la conservation de l'environnement (SCE)

Volume 5, numéro 3, septembre/octobre 1995
ISSN 1188-3022

La région de l'Ontario - SCE

Le retour du faucon pèlerin : Une lutte incessante

Le faucon pèlerin est considéré comme l'oiseau le plus rapide au monde — il peut parcourir 300 kilomètres à l'heure — mais pendant plusieurs années, il était en voie d'extinction.

Aujourd'hui, cet oiseau de proie effectue un retour. L'été dernier, un faucon pèlerin nichait dans le sud de l'Ontario pour la première fois depuis plus de quarante ans. La question reste entière : pourra-t-il survivre?

Deux paires d'oiseaux nicheurs captent tout particulièrement l'attention : l'un des couples a fait son nid sur le toit d'une tour de bureaux au

centre-ville de Toronto, et l'autre sur le toit de l'hôtel Sheraton à Hamilton.

«Ces deux événements ont suscité un vif enthousiasme», au dire de Peter Ewins (PhD), un spécialiste des faucons pèlerins au Service canadien de la faune. «La paire d'oiseaux de Toronto élève deux oisillons, qui avaient été baptisés Laurel et Hardy - mais qui se sont révélés être des femelles.

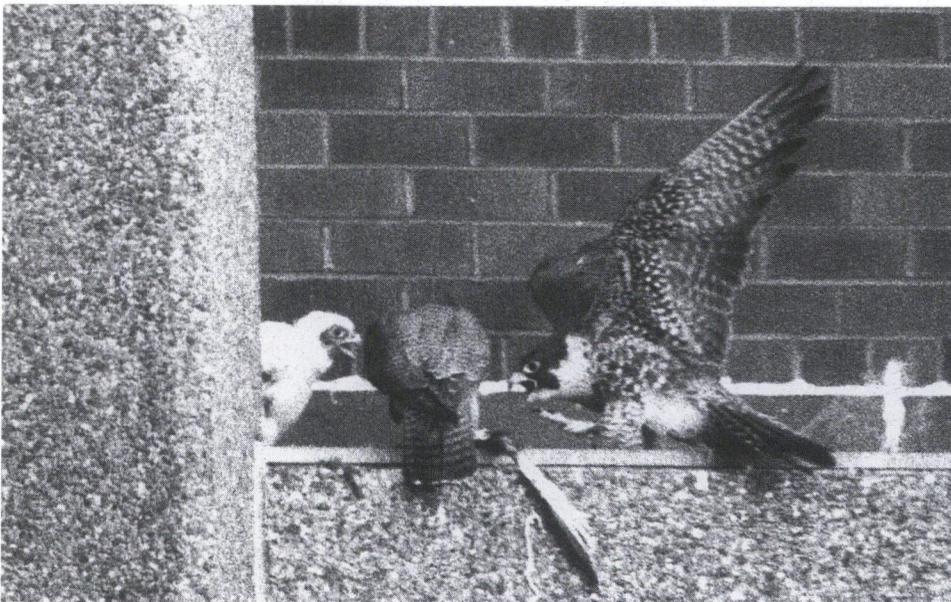
«La paire de faucons à Hamilton a engendré un oisillon, un mâle baptisé Hamilton. Deux autres oisillons ont été ajoutés au nid, un mâle nommé Wainwright et une femelle baptisée Alberta. P. Ewins nous a informés que ces oisillons avaient reçu le nom de

l'installation de reproduction du Service canadien de la faune où ils sont nés, celle-ci se situant à Wainwright en Alberta.

Les faucons pèlerins sont parmi les plus gros faucons au monde. Ils possèdent un bec puissant et recourbé, des ailes longues et pointues ainsi que des serres à l'extrémité des pattes. Leur poitrine est blanche, le sommet de la tête, le dos et la surface de l'aile supérieure sont gris bleuté.

Dans les années 50 et 60, le faucon pèlerin a disparu de la majeure partie de l'Est de l'Amérique du Nord, notamment de l'Ontario, après qu'on eut répandu à grande échelle du DDT et d'autres pesticides organochlorés utilisés après la Deuxième Guerre mondiale. L'accumulation de

(suite à la page 2)



C'est l'heure du goûter pour Laurel et Hardy, les deux jeunes faucons pèlerins qui sont nés en haut d'une tour de bureau à Toronto. Photo de Barry Ranford, gracieuseté du Service canadien de la faune.

SOMMAIRE...

Freeman Patterson	2
Les pluies acides	3
Sites de lancement de missiles en Ukraine	3
Partenaires Santé/Centraide 1995	4
Programme de choix environnemental	6
Concours de photographie	6
Les cliniques d'inspection	7
T-shirts	7
Pollution causée par des navires	8
Les biogaz	9
Calendrier des conférences	9
Semaine nationale de la Fonction publique	10
Informatisation des rapports sur l'environnement	10
Primes	11
Départ à la retraite	11
Les mutations	12

suite de la page 1

ces pesticides dans l'environnement a gravement nuit au faucon pèlerin et à d'autres oiseaux de proie, en causant l'amincissement des coquilles d'oeuf et en perturbant le comportement durant la reproduction. Par conséquent, aucun nouvel oisillon n'avait vu le jour.

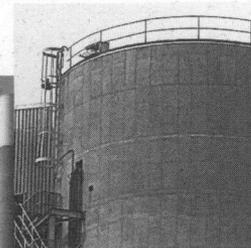
Les interdictions concernant l'utilisation du DDT et d'autres produits chimiques toxiques tant au Canada qu'aux États-Unis ont apporté une grande aide. En fait, le retour du faucon pèlerin aux États-Unis est tel que cet oiseau pourrait être bientôt rayé de la liste des espèces en péril pour être inscrit sur la liste des espèces «menacées». Cependant, certaines inquiétudes subsistent.

Les faucons pèlerins qui nichent dans les régions urbaines risquent d'être empoisonnés par des pesticides organophosphorés. Des substances telles que l' amino-4-pyridène (Avitrol), la strychnine ou le fenthion (Rid-a-bird) sont utilisées pour contrôler le nombre de pigeons et d'autres oiseaux. Les faucons se nourrissent souvent de

pigeons et par conséquent, risquent d'être empoisonnés, soit en ingérant la proie contaminée soit en mangeant l'appât toxique. Le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie et le ministère de l'Environnement de l'Ontario encouragent les entreprises spécialisées dans la lutte antiparasitaire à restreindre l'utilisation de ces pesticides dans un rayon de 15 kilomètres autour des deux paires d'oiseaux nicheurs.

Selon P. Ewins, «nous espérons que l'enthousiasme que suscitent les deux paires de faucons au centre-ville mettra en lumière cette question». «Après avoir frôlé de près l'extinction, le faucon pèlerin semble effectuer un retour — nous aimerions qu'il en soit ainsi».

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec **Pete Ewins** au (416) 739-5846.



Un nichoir à faucons, installé à la centrale électrique de Lakeview. Photo de Pete Ewins, gracieuseté du Service canadien de la faune.

Administration centrale - SPE

Freeman Patterson fera fonction de juge au concours de photo de cette année

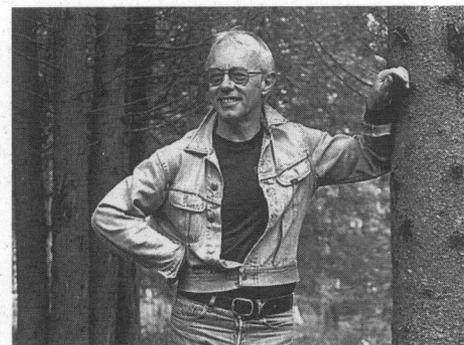
Freeman Patterson, environmentaliste et photographe canadien de renommée internationale, fera fonction de juge au troisième concours annuel de photo de *Parlons vert*.

F. Patterson qui a été plus récemment acclamé pour ses ouvrages *Photographing the World Around You*, *In a Canadian Garden* et *The Last Wilderness* - lesquels contiennent ses photographies et des textes de son cru - est également connu pour sa contribution à trois publications primées de l'Office national du film, soit *Canada: A Year of the Land*, *Canada* et *Between Friends/Entre amis*.

F. Patterson s'est vu décerner plusieurs distinctions honorifiques allant de l'Ordre du Canada, qu'il a obtenu en 1985 à la «Médaille du progrès» qu'il a reçue en 1990 de la

Photographic Society of America. Cette médaille représente la plus haute distinction qu'attribue cette société. Parmi les illustres photographes qui se sont vus décerner cette médaille avant lui, on retrouve Edward Steichen, Ansel Adams et Jacques Cousteau.

F. Patterson prend plaisir à partager son savoir-faire par voie de ses ouvrages et de conférences. Au nombre de ses ouvrages sur la photographie qui ont été acclamés un peu partout, citons *Photography for the Joy of it*; *Photography and the Art of Seeing*; *Photography of Natural Things*; *Namaqualand: Garden of the Gods*, et *Portraits of Earth*. Ses présentations audio-visuelles, ses séminaires et ses ateliers ont attiré des membres de groupes environnementaux et de photographes, ainsi que d'autres groupes



Freeman Patterson, cette fois-ci devant la caméra. Photo : gracieuseté de Freeman Patterson.

éducatifs et d'intérêts spéciaux venus du Canada, des États-Unis et de l'Afrique.

Titulaire d'un baccalauréat spécialisé de l'université Acadia et d'une maîtrise en divinité du Union Theological Seminary de l'université Columbia, il habite sur sa propriété à Shampers Bluff au Nouveau-Brunswick, près de l'endroit où il a grandi. Il a fait don de cette propriété à la Société canadienne pour la conservation de la nature dont il est administrateur, pour en faire une réserve écologique et un centre d'enseignement en plein air. De plus, il collabore avec Colla Swart de l'Afrique du Sud en vue d'établir une importante zone de conservation des fleurs sauvages à Namaqualand.



Les pluies acides sont à la baisse

Les derniers chiffres concernant la pollution atmosphérique indiquent une chute des émissions de dioxyde de soufre dans l'Est du Canada, de l'ordre de 56 pour cent.

Dans cette région, les émissions de dioxyde de soufre - le principal responsable des dépôts acides - sont passées de 3,8 millions à 1,7 million de tonnes au cours des quinze dernières années. Cela signifie que la province du Manitoba et les six provinces à l'est du Manitoba ont fait plus que ce à quoi elles s'étaient engagées dans le cadre du Programme de lutte contre les pluies acides dans l'Est du Canada. Les provinces avaient consenti à limiter d'ici 1994 leurs émissions globales de dioxyde de soufre à 2,3 millions. Non seulement ont-elles atteint leur objectif mais le niveau de réduction des émissions était bien

en-deçà du seuil qu'elles s'étaient fixé, ce qui constitue une réalisation remarquable.

Avant de nous apprêter à relever le prochain défi, arrêtons-nous pour fêter cet événement. Beaucoup d'employés d'Environnement Canada — qu'on appelait affectueusement le personnel du «Service des pluies acides» — ont travaillé fort pour en arriver à ces résultats, et méritent toutes nos félicitations.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Les lacs continuent de s'acidifier, les forêts continuent d'être endommagés et les particules acides en suspension dans l'air continuent d'influer sur la santé des êtres humains. Malgré la mise en oeuvre intégrale du Programme des pluies acides aux États-Unis, lequel pays est à l'origine de plus de la moitié des dépôts acides

au Canada, le problème des pluies acides continuera de se poser au Canada même après l'an 2000.

Pour faire face à ce problème, EC, les provinces et d'autres intervenants ont amorcé la deuxième série de mesures de lutte contre les pluies acides. D'ici la fin de 1996, on devrait être prêt à présenter aux ministres de l'Environnement et de l'Énergie une nouvelle stratégie nationale sur les émissions de substances acidifiantes. L'objectif de la stratégie sera de protéger les zones sensibles aux acides, la santé humaine et la visibilité.

Pour de plus amples renseignements, surveillez la parution des prochains articles de *Parlons vert* ou communiquez avec **Kathleen Hedley** à la Direction des questions atmosphériques transfrontières au (819) 953-4680.

Centre de technologie environnementale - SPE

Restauration des sites de lancement de missiles en Ukraine

Des chercheurs de la Division d'ingénierie d'urgence (DIU) et leurs partenaires du secteur privé se sont rendus en septembre en Ukraine afin d'y effectuer des évaluations environnementales aux fins de la décontamination des sites de lancement de missiles.

En conséquence de l'effondrement de l'Union soviétique, l'Ukraine est restée en possession de 176 missiles balistiques intercontinentaux à charge nucléaire et de 40 bombardiers stratégiques à capacité nucléaire.

Dans le cadre de leur programme de désarmement nucléaire, l'Ukraine s'occupe actuellement de retourner les têtes explosives à la Russie, démantelant les missiles et rendant les silos inopérables. Cependant, la contamination chimique du sol et de l'eau souterraine aux anciens sites pose de graves risques dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Ne possédant pas l'expertise nécessaire, l'Ukraine vient à peine d'amorcer une évaluation

environnementale systématique de ses sites de missiles balistiques intercontinentaux et des installations connexes, et a fait appel au Canada pour qu'il l'aide dans sa tâche. Après qu'une équipe technique canadienne se soit rendue en Ukraine en février 1994, le projet d'évaluation environnementale et de restauration du site ukrainien a été mis en marche.

Dans le cadre de ce projet, le Canada donnera une formation à des membres du personnel technique, à des ingénieurs et à des chimistes ukrainiens pour qu'ils puissent mener des évaluations environnementales indépendantes et leur fournira le matériel requis. Notre pays aidera également l'Ukraine à développer les moyens nécessaires pour établir ses propres programmes de formation dans ce domaine.

Ce projet comportera trois volets qui s'échelonnent sur une période de trois ans. La phase I commencera en juillet, au moment où neuf spécialistes ukrainiens commenceront leur



Voici l'équipe.

formation au Centre de technologie environnementale et aux bureaux de Toronto des partenaires du secteur privé. Dans le cadre de la phase I, des chercheurs de la DIU sont partis effectuer, en septembre dernier, une première reconnaissance du site en Ukraine. Ils devraient être de retour au Canada en octobre.

La mission ukrainienne est née d'un projet semblable entrepris en Lettonie (voir l'article intitulé «La Division prête main-forte» qui a paru dans le numéro d'hiver 1995 de *Parlons vert*).

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec **Caroline Ladanowski** au (613) 991-1840 ou avec **Brian Mansfield** au (613) 991-0825.



La campagne Partenaires Santé/Centraide de 1995 a bien démarré

Les coordonnateurs de la campagne Centraide sont, de gauche à droite, Karin Poljsak, Doreen Séguin et la coordonnatrice des événements spéciaux, Jacque Manchevsky.



△ Janice Cochrane, sous-ministre déléguée et Tom Dafoe, coordonnateur de la campagne pour Environnement Canada, surveillent les festivités.



△ Le chapeau est l'ingrédient clé. Le «chef Dave» Brackett, DG, Service canadien de la faune, aide à retourner les hamburgers.

Lorsque septembre arrive, on se met à penser aux enfants et aux étudiants qui retournent à l'école, à la venue de l'automne et naturellement, au lancement de la campagne de Partenaires Santé/Centraide.

À l'instar des années précédentes, la campagne-éclair de sollicitation qui, cette année, s'est tenue du 11 au 29 septembre, a connu un franc succès. Des fonds dont on avait grandement besoin ont été recueillis par les employés d'Environnement Canada, qui encore une fois se sont montrés généreux en vue d'apporter une aide aux 135 organismes de bienfaisance

oeuvrant dans le domaine social et de la santé. Ces organismes dispensent des services à presque 300 000 personnes dans la région de la capitale nationale.

La campagne de cette année est en outre très spéciale — il s'agit du cinquantième anniversaire marquant l'aide apportée aux personnes pauvres par des employés fédéraux qui, ensemble, s'efforcent d'établir une collectivité axée sur l'entraide collective. C'est là une tradition dont nous pouvons être fiers!

Le barbecue qui a eu lieu, au tout début de la campagne, aux Terrasses de la Chaudière a été très divertissant — au programme : de la musique, des prix

Le groupe de la gestion participe ensemble au démarrage de la campagne Centraide



Les gestionnaires du SPE et du SCE se sont regroupés, concertés et ont pédalé tous ensemble depuis leurs bureaux à la PVM jusqu'aux Terrasses de la Chaudière où ils ont participé au barbecue qui marque le tout début de la campagne PARTENAIRES SANTÉ/Centraide de 1995. Sous la direction de Tom Dafoe, qui était appuyé par Bob Slater et Avrim Lazar, l'équipe s'est frayée un chemin dans les rues de Hull sur le Vélobus, une bicyclette de 33 passagers. Les membres de l'équipe

avaient tous revêtu leurs «uniformes» composés de T-shirts *Parlons vert* et de casquettes de baseball d'Environnement Canada. Quel spectacle! Nous étions tous très fiers. Le moyen de transport choisi permettait d'assurer que, tandis que personne ne pouvait devancer leur SMA, le personnel avait toute latitude pour parler dans leur dos! Selon une source fiable, les membres de l'équipe sont arrivés sans incident au barbecue : ils étaient tous très affamés et débordaient d'enthousiasme.



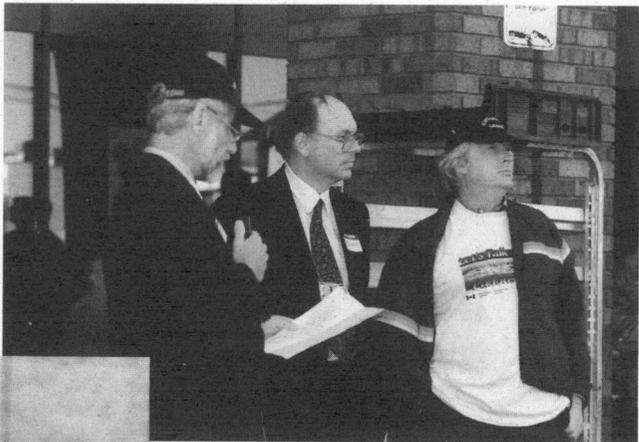


▲ Ed Norreña, directeur général, Affaires réglementaires et Intégration des programmes (PE), découvre l'étal de hamburgers.

Le stock s'envole! De gauche à droite, Peggy Farnsworth et Danielle Rémillard vendent des T-shirts Parlons vert lors du barbecue. ▸

Cherchent-ils l'étal de hamburgers? De gauche à droite, Tom Defoe, Brian Emmett, SMA, Politiques et Communications et Bob Slater, SMA, Service de la conservation de l'environnement. ▸

Le tablier fait toute la différence. François Guimont, DG, Prévention de la pollution atmosphérique, sert des hamburgers et des hot-dogs. ▽



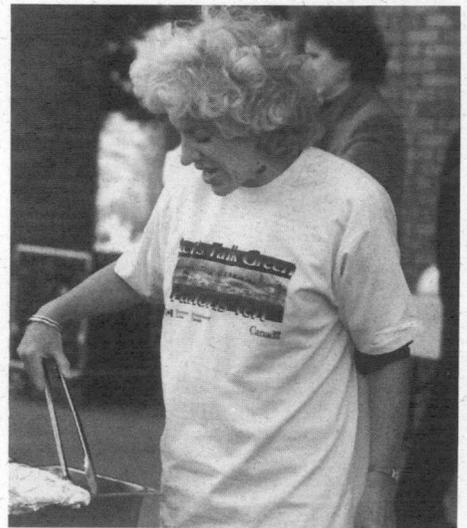
et de la nourriture en abondance. De nombreux autres événements spéciaux ont été prévus pour continuer de susciter l'intérêt à l'endroit de la campagne et pour recueillir d'autres fonds afin d'aider à dépasser l'objectif que le ministère s'est fixé pour cette année, soit 116,500 \$. Certaines activités populaires seront reprises encore une fois cette année, telles que le déjeuner aux crêpes, la vente aux enchères par écrit, la vente de pâtisseries, ainsi que le vin et fromage qui est toujours très populaire.

Restez à l'affût des nouveaux événements — mettez vos habiletés à l'épreuve en jouant au mini-putt, achetez un arbre en cadeau pour un ami ou pour vous-même ou participez au



▲ Dave Smith, modèle de comportement dans la communauté et ancien président de Partenaires Santé est une source d'inspiration au microphone.

En fait, tout est dans le poignet. Janet Bax, nouvelle DG des Communications ministérielles aide à servir les hamburgers. ▽



premier péage organisé par EC dans les ascenseurs. Vous pourriez également être chanceux et gagner l'un des magnifiques prix offerts durant les tirages qui ont lieu durant nombre de ces activités. Ne manquez pas de lire les affiches à l'étage et à l'entrée, ainsi que les messages par courrier électronique pour savoir de quelle façon vous pourriez participer. Si vous désirez vous porter volontaire à certains de ces événements, **Jacque Manchevsky**, la coordonnatrice des événements spéciaux de cette année, se fera un plaisir de vous renseigner! Donnez-lui un coup de fil au 994-4906, et elle s'occupera de vous inscrire.

N'oubliez pas non plus de consulter le trentième numéro de *Parlons vert* qui paraîtra en novembre. Nous y donnerons un compte rendu de certains faits saillants de ces événements spéciaux. Vous pourriez également être pris en photo à l'une de ces occasions!



Nouveaux horizons au Programme de choix environnemental



John Polak.

Le 31 juillet, TerraChoice Environmental Services Inc. est devenu l'agent officiel d'exécution du Programme de choix environnemental (PCE).

TerraChoice est une nouvelle société dont le siège social se trouve à Ottawa et qui regroupe principalement d'anciens employés du PCE. La société a à sa tête John C. Polak, un ancien employé d'Environnement Canada.

Le PCE est un programme d'étiquetage écologique. Ce programme a été mis sur pied en 1988 pour aider les consommateurs à identifier les produits et services qui sont les plus respectueux de l'environnement.

Lorsque les consommateurs aperçoivent l'Éco-Logo sur une étiquette, ils savent que le produit ou le service satisfait aux critères rigoureux du PCE. À ce jour, plus de 1 500 produits affichent l'Éco-Logo.

En privatisant l'exécution du PCE, on permet à des experts de l'étiquetage écologique de dispenser des services de façon indépendante du gouvernement. On donne en outre au programme l'autonomie nécessaire pour répondre mieux et plus efficacement aux demandes de ses clients. Environnement Canada continue de prendre en charge le programme afin d'assurer le maintien de la crédibilité et d'une qualité élevée de service. Le ministère continue en outre d'assurer une orientation en matière de politique et de rendre compte des activités du programme.

Un nouveau processus de certification plus rapide

Récemment, le PCE en est venu à utiliser un nouveau processus de certification des produits et services. Dans le passé, les importateurs et fabricants de produits, ou les fournisseurs de services pouvaient faire une demande pour obtenir l'Éco-



Logo uniquement s'il existait déjà des lignes directrices à ce sujet. Le nouveau processus, connu sous le nom de *Processus de certification par un groupe d'experts* permet, en l'absence de lignes directrices, d'examiner un plus grand nombre de produits ou de services aux fins de certification.

Ce processus convient grandement aux produits sur le marché à créneaux ou aux nouvelles technologies qui en sont rendues à l'étape de commercialisation. Un groupe d'experts indépendants veillera à ce que des critères environnementaux et de rendement soient établis dans le cas de chaque demande avant de recommander certains candidats au PCE. Jusqu'à présent, le groupe s'est réuni deux fois et a étudié 32 demandes.

Si vous désirez obtenir d'autres renseignements, vous pouvez communiquer avec **Alayne Martell** au (613) 247-1900.

D'un océan à l'autre Avec votre caméra... clic ... clic ... sur le Canada

Pour le 3^e concours annuel de photographie de «Parlons vert»

Règles :

1. Concours ouvert aux photographes amateurs seulement.
2. Soumettre votre agrandissement couleurs 5 x 7 (pas de diapositives ou photocopies en couleurs). Attacher un formulaire d'inscription rempli et signé au dos de votre photographie.
3. Toutes les photographies seront déposées à la Banque de photos d'Environnement Canada créée par le Service de la protection de l'environnement. Les photographies ne seront pas retournées.
4. Vous pouvez soumettre autant de photographies que vous le désirez. Toutefois, toute photographie ne peut être soumise qu'une seule fois et dans une catégorie seulement.
5. Des premiers prix seront attribués pour chaque catégorie. Un grand prix sera décerné dans toutes les photographies soumises.
6. Toutes les photographies doivent être prises au Canada.



Date limite : le vendredi
13 octobre 1995

Catégories :

- Personnes
- Faune
- Paysages/Panorama
- Saisons
- Noir et blanc (toutes les catégories)
- Les jeunes photographes (14 ans et moins)
- En gros plan/Rapproché du sujet (toutes les catégories)

Juge : Freeman Patterson





Les automobilistes se précipitent vers les cliniques d'inspection

Plus de 2 000 automobilistes se sont présentés aux «cliniques d'inspection de véhicules» d'Environnement Canada, faisant ainsi de la clinique de l'été 1995 un autre grand succès. Ils ont affronté des températures très élevées et une pluie torrentielle pour qu'on vérifie les émissions provenant de leur véhicule.

De bonnes pratiques d'entretien automobile permettent de réduire les émissions nocives des véhicules, notamment les gaz à effet de serre. Depuis plus de 15 ans, Environnement Canada utilise la «clinique volontaire d'inspection de véhicules» pour vérifier les émissions des véhicules et sensibiliser les propriétaires de véhicules au but des systèmes de lutte contre les émissions.

Les inspecteurs ont ainsi vérifié chaque véhicule pour déterminer si le matériel de lutte contre les émissions, par exemple, le convertisseur catalytique, était en place et en bon état. Ils ont ensuite mesuré les émissions d'échappement, au grand ralenti et au ralenti accéléré, afin de déterminer les niveaux de polluants tels que les hydrocarbures et l'oxyde de carbone. Ils ont également mesuré les niveaux d'oxygène, qui peuvent

indiquer s'il y a des fuites dans le système d'échappement.

Selon Leif Stephanson, coordonnateur de la Clinique d'inspection de véhicules, «s'il y a une fuite dans le système d'échappement sous le véhicule, des poisons tels que l'oxyde de carbone, peuvent s'infiltrer dans l'habitacle. C'est là une situation qui risque d'être très dangereuse.

En 1994, environ 14 pour cent des véhicules montraient des signes d'altération, ce qui signifie que les dispositifs de lutte contre la pollution avaient mal fonctionné, s'étaient détériorés ou avaient été enlevés. Dans

le cas de vingt-trois pour cent des véhicules, le seuil établi pour les émissions avait été dépassé. Même si ce pourcentage est assez élevé, il est toutefois inférieur à la moyenne signalée durant les cliniques de 1986 à 1990.

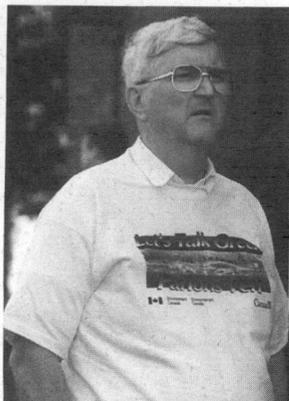
Cette année, des cliniques ont eu lieu à des centres commerciaux à Edmonton (Alberta); à Ottawa, à Bolton et à Toronto; à Stephenville, à Gander, à Clarendville et à St. John's (Terre-Neuve), ainsi qu'à Moncton (Nouveau-Brunswick).

On pourra se procurer d'ici la mi-décembre le rapport de 1995 sur les cliniques. Pour de plus amples

renseignements, veuillez communiquer avec **Leif Stephanson** au (613) 994-1641.



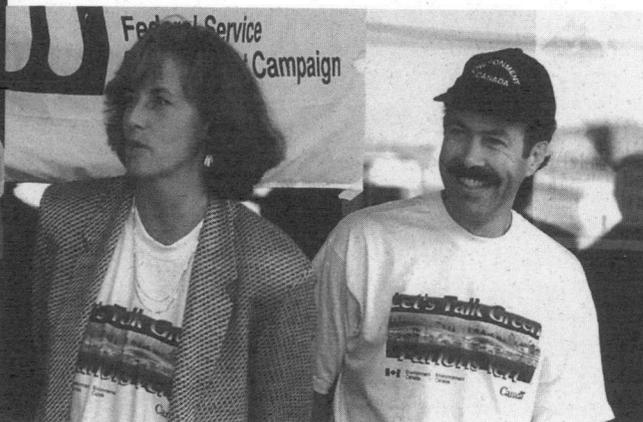
À la clinique d'Edmonton, Leif Stephanson, en culottes courtes, aidé de Jeff Grove de la Division du laboratoire d'analyse des véhicules, fait des essais sur le véhicule de la ministre canadienne de l'Énergie, Anne McLellan. Heureusement, son véhicule a satisfait aux normes.



Le «mannequin vedette», Glenn Allard, dans son T-shirt Parlons vert.

Les bons seconds, Karen Brown et Barry Schacker dans leur T-shirt Parlons vert.

T-shirts en vente ici



Appuyez la campagne Centraide en achetant un T-shirt *Parlons vert*. Ces T-shirts qui sont blancs portent l'insigne coloré *Parlons vert*. Ils sont offerts dans les tailles suivantes : très grand, grand ou petit (adulte) et grand et moyen (enfant) - pour seulement 11 \$.

Communiquez avec **Peggy Farnsworth** au (819) 997-4227, 17^e étage, PVM.

Tous les fonds recueillis seront versés à la campagne Centraide.



Pollution causée par des navires

Aperçu concernant la responsabilité et l'indemnisation

Les navires pétroliers qui transportent des cargaisons d'huile rémanente peuvent être à l'origine de graves dommages dus à la pollution, si leur cargaison est libérée ou renversée. Par huile rémanente, on entend, entre autres, le pétrole brut, le mazout, l'huile diesel lourde, l'huile lubrifiante et l'huile de baleine. On dispose de plusieurs mécanismes pour régler les questions en matière de responsabilité et d'indemnisation, qui se posent à la suite d'un déversement ou d'un rejet d'hydrocarbures.

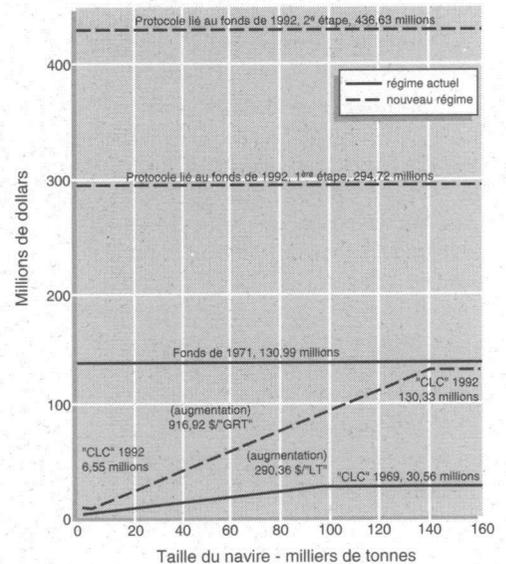
L'Organisation maritime internationale (OMI) a aidé à établir la Convention internationale de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures et la Convention internationale de 1971 pour la création d'un fonds environnemental d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures. Le 24 avril 1989, le Canada a adhéré à ces conventions, qui régissent la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages dus à la pollution causée par les pétroliers.

En 1992, deux nouveaux protocoles adoptés lors d'une conférence diplomatique modifiaient sensiblement et amélioraient les protocoles existants. Ces nouveaux protocoles, qui devraient entrer en vigueur en 1996, continuent d'imposer le principal fardeau en matière d'indemnisation aux propriétaires de pétroliers et à ceux qui ont des intérêts dans les cargaisons, augmentant ainsi la responsabilité possible du propriétaire de 30,56 à 130,33 millions de dollars (la responsabilité réelle étant fonction du tonnage du navire — pour obtenir d'autres renseignements, voir le tableau). Le montant global d'indemnisation provenant du propriétaire du navire et du fonds international pourrait passer de 130,99 à 294,72 millions de dollars.

De plus, la définition de dommages dus à la pollution inclut maintenant explicitement les coûts des mesures raisonnables de «rétablissement» ou de restauration de l'environnement et de remise en état. D'autres changements ont été apportés. Par exemple, on a étendu la responsabilité aux dommages qui surviennent dans la zone économique exclusive, aux pétroliers vidés de leur chargement durant le voyage de retour et aux mesures de prévention prises lorsqu'on peut s'attendre, dans les limites du raisonnable, à un déversement. Pour assurer une transition en douceur, les deux protocoles demeureront en place jusqu'à ce que les anciens protocoles soient abolis progressivement en 1998.

Outre ces plans internationaux de responsabilité et d'indemnisation, le Canada dispose d'une Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires, laquelle est administrée en vertu de la *Loi sur la marine marchande du Canada*. Cette caisse offre un premier recours à ceux qui soutiennent que des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures sont survenus au Canada ou dans les eaux canadiennes. Elle sert à payer le montant des dommages causés par un navire, exception faite des montants qui seront payés par des organismes d'intervention du secteur privé, lesquels ont été récemment établis aux termes de la *Loi sur la marine marchande du Canada*. Dans le cas des déversements d'hydrocarbures par des pétroliers, la caisse fournit une indemnisation additionnelle de l'ordre de 121,47 millions de dollars au cas où l'indemnisation accordée conformément aux plans

Comparaison des limites d'indemnisation actuelles et révisées relatives au FIPOL et "CLC" (en se fondant sur la valeur du "SDR" au 1^{er} avril 1995)



1. La Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires assure une protection additionnelle de 121,47 millions au-delà de ces limites.
2. Il est peu probable que la seconde étape du protocole lié au fonds de 1992 sera mis en oeuvre.

internationaux serait insuffisante. Elle vise également les «déversements énigmatiques», ou les réclamations concernant des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures lorsque le navire n'est pas identifié.

À l'heure actuelle, l'OMI rédige une version préliminaire d'une Convention internationale sur la responsabilité et l'indemnisation des dommages, en vue d'englober l'expédition de substances dangereuses et nocives. Par suite d'un vaste consensus international, les derniers détails concernant la version préliminaire de la Convention devraient être réglés et celle-ci adoptée au cours d'une conférence diplomatique qui se tiendra en avril 1996. Même si cette convention ne porte pas sur les déchets visés par la Convention de Bâle, elle traite toutefois d'une longue liste de substances solides et liquides et de gaz liquéfiés.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec **Asit Hazra** au (819) 953-1140.



Les avantages du biogaz

Au Canada, les lieux d'enfouissement libèrent tous les jours plusieurs tonnes de gaz dans le sol, l'eau et l'air, risquant ainsi de créer des problèmes environnementaux, de santé et d'odeur. Cependant, l'un de ces gaz, le méthane, peut servir à produire de l'électricité, à chauffer les immeubles et à fournir de l'énergie à l'industrie.

Afin de promouvoir la récupération et l'utilisation des biogaz en tant que source d'énergie au Canada, la Direction de la gestion des questions atmosphériques, le Centre de technologie environnementale et la Direction des déchets dangereux ont uni leurs efforts dans le cadre du Programme des biogaz. Ils ont préparé une brochure intitulée «Le biogaz : des lieux d'enfouissement sanitaires : Autant en profiter», dans laquelle on fait état, en langage clair, des avantages que présente l'utilisation des biogaz sur le plan environnemental et économique.

Les biogaz, qui sont le résultat de la décomposition des déchets organiques, comprennent le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane, la vapeur d'eau et d'autres composés chimiques. Le méthane est 25 fois plus puissant que le CO₂, en tant que gaz à effet de serre.

L'utilisation des biogaz permet de réduire les odeurs, les dommages à la végétation et les risques d'explosion, d'incendie et d'asphyxie. De plus, elle permettrait peut-être de réaliser des revenus et des profits, tout en réduisant les rejets des gaz à effet de serre qui sont en partie

à l'origine du changement climatique.

Selon Alain David, ingénieur du programme à la Direction des déchets dangereux d'Environnement Canada, «ce qui est important, c'est le fait que nous pouvons convertir une source d'émission potentiellement nocive en une source d'énergie fiable, et aider de surcroît, à régler des problèmes environnementaux à l'échelle locale, régionale et mondiale.

La récupération des biogaz aidera grandement le Canada à respecter son engagement à l'endroit de la stabilisation, d'ici l'an 2000, des gaz à effets de serre aux niveaux de 1990, conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique.

L'équipe a également préparé un Document d'information sur la gestion des déchets. Au dire de Jonathan



Le prélèvement d'échantillons dans une pile, à un lieu d'enfouissement près d'Ottawa, fait partie du lot quotidien. Photo : gracieuseté de la Section du contrôle des sources de pollution, DMP.

Williams, ingénieur du projet à la Division de la mesure de la pollution, «on voulait ainsi que les agents provinciaux et municipaux, ainsi que les experts-conseils acquièrent une meilleure connaissance et compréhension de la question». «Le Centre de technologie environnementale a analysé les émissions à plusieurs lieux d'enfouissement, afin d'obtenir d'autres données générales qui ont servi pour la rédaction de ce document».

Un atelier sur les biogaz doit avoir lieu en octobre prochain, afin de coordonner les efforts des divers intervenants.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Alain David de la Direction des déchets dangereux au (819) 953-1110 ou avec **Jonathan Williams** de la Division de la mesure de la pollution au (613) 991-9468.



Calendrier des conférences

du 31 octobre au 3 novembre 1995
Toronto (Ontario)

PPR '95 Prévention, état de préparation et intervention d'urgence en cas d'accidents industriels majeurs mettant en cause des substances dangereuses.

La conférence PPR '95 présente de nouvelles perspectives et tendances et les derniers développements technologiques dans le domaine de la prévention, de l'état de préparation et de l'intervention d'urgence en cas d'accidents industriels majeurs mettant en cause des substances dangereuses et de rejets dans l'environnement relativement à la sécurité, à l'hygiène et à l'environnement.

Personne-ressource: **Sylvie Minoli**
Conseil canadien des accidents industriels majeurs
Tél: (613) 232-4435
Télé.: (613) 232-4915

du 1 au 3 novembre 1995
Aylmer (Québec)

Compostage '95

Personne-ressource: **Lise Gendron**,
Direction générale du développement
technologique, Environnement Canada
Tél: (819) 953-9368
Télé.: (819) 953-7253

du 14 au 16 novembre 1995
Montréal (Québec)

18^e Symposium international sur le traitement des eaux usées et 7^e Atelier sur l'eau potable

Thèmes: eaux usées, prévention de la pollution industrielle, eau potable et eaux souterraines.

Personne-ressource: **Lise Gendron**,
Direction générale du développement
technologique, Environnement Canada
Tél: (819) 953-9368
Télé.: (819) 953-7253

du 19 au 22 novembre 1996
Orlando (Floride)

Clean Air '96

Il s'agit de la seconde conférence et exposition nord-américaine sur les nouvelles technologies en matière d'assainissement de l'air et les possibilités d'affaires. Clean Air '96 procède actuellement à une demande de communications.

Personne-ressource: **Raymond Klicius**
Direction générale du développement
technologique
Environnement Canada
Tél. : (819) 953-8717
Télé.: (819) 953-4705



Semaine nationale de la Fonction publique

Le sous-ministre Mel Cappe a profité de l'occasion qui lui était offerte lors de la Semaine nationale de la Fonction publique, qui s'est tenue du 11 au 17 juin dernier, pour remercier tous les employés d'Environnement Canada de leur dévouement. Il a déclaré qu'ils ont tous «de quoi être fiers».

Il a fait mention de plusieurs histoires de réussite, notamment les progrès réalisés au niveau de la conservation de l'environnement et de la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens; la collaboration avec des partenaires internationaux en vue de régler des problèmes environnementaux; l'aide apportée aux Canadiens pour qu'ils puissent prendre des décisions judicieuses, ainsi qu'à la population des collectivités locales par voie de la campagne Centraide.

Il a invité le personnel de la région de la capitale nationale à venir prendre un café à la Place Vincent Massey et a dit espérer que tout le monde «prendrait quelques minutes durant la semaine pour remercier leurs collègues» qui ont permis ces réalisations.

Tony Clarke, SMA au SPE a également remercié tout le personnel du SPE de son dévouement et des efforts énormes qu'il déploie. Il a ajouté qu'«encore une fois, ce fut une année exceptionnelle pour le SPE». Parmi les réalisations, il a mentionné :

- la technologie MAP;
- l'Inventaire national des rejets polluants;



Des employés d'Environnement Canada prennent quelques instants de répit durant la journée pour déguster une tasse de café et célébrer la Semaine nationale de la fonction publique.

Le sous-ministre Mel Cappe s'entretient avec Carrie Spencer (à gauche) et Carolyn Lynch MacDonald.



- la Prévention de la pollution - Plan d'action accéléré concernant les toxiques;
- le changement climatique;
- le renforcement de l'application de la loi;
- le Comité permanent chargé d'étudier la LCPE;
- l'Initiative des industries de l'environnement;
- le MMT/les combustibles de remplacement;
- l'écologisation du gouvernement;
- la CNACE (Commission nord-américaine de coopération environnementale);
- le Plan opérationnel d'EC;
- les eaux usées municipales;
- le Protocole de Montréal;
- les instruments économiques;
- le Plan d'action de S et T.

Environnement Canada en action
Environnement Canada a présenté sa brochure intitulée *Environnement*

Canada en action au cours de la Semaine nationale de la Fonction publique. Cette brochure, qui a été préparée par le personnel de tous les services et bureaux régionaux d'EC aidera tous les employés d'EC à partager avec des collègues et d'autres Canadiens ce qu'ils font exactement et pourquoi ils le font. Vous pouvez obtenir une copie de la brochure en composant le numéro d'EnviroFax, (819) 953-0966 et en vous conformant au message guide-opérateur pour choisir le numéro de document 810002. Environnement Canada en action sera également disponible sur le système Green Lane.

Informatisation des rapports sur l'environnement

L'Inventaire national des rejets polluants (INRP), sous forme électronique, a connu un franc succès au cours de la première année d'utilisation. Le programme de formulaire de rapport et la conception sont l'oeuvre de John Zaluski de la Direction de l'analyse des données sur la pollution (DADP).

Grâce à ce progiciel, le Canada est devenu un chef de file au chapitre de la collecte de renseignements par voie de formulaires de rapports informatisés. Ce programme a été reconnu tant au Canada qu'à l'étranger et plusieurs pays, tout

particulièrement le Mexique, ont fait part de leur intérêt à l'égard du logiciel.

Ce progiciel comporte les particularités suivantes : le contrôle d'erreurs, par exemple, pour la longitude et la latitude; des listes à servir, comme celles identifiant le Manuel de la classification de codage des industries; des écrans d'aide, ainsi que la capacité de transférer les données de l'an dernier à l'année de rapport en cours. Ces particularités aident les entreprises à réduire les délais d'exécution, ainsi que leurs dépenses.

David Allingham, chef de l'Informatique à la DADP a également joué un rôle clé au niveau du développement du formulaire de rapport, en prodiguant souvent des conseils importants et en donnant son avis sur le logiciel. Mentionnons également le rôle important qu'a joué John Cree de la Direction de l'évaluation et de l'interprétation, qui a aidé à transférer les données des disquettes à la base centrale de données Oracle et à développer des outils en vue d'extraire et d'analyser l'information.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec **David Allingham** au (819) 953-1557.





Primes



Ghislaine Dunberry.

Ghislaine Dunberry a reçu une mention d'excellence pour son travail à titre de coordonnatrice des activités internationales et agente de promotion auprès du chef et des membres de la délégation canadienne auprès du Groupe sur la prévention et le contrôle de la pollution de l'OCDE et des groupes auxiliaires sur les politiques de gestion des déchets, l'environnement et l'énergie.

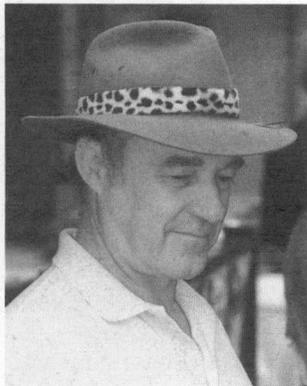
Tom Dann s'est vu décerner un prix pour les efforts qu'il a déployés et l'engagement et le leadership dont il a fait preuve en développant des systèmes de surveillance de l'air et les bases de données connexes, et en interprétant les données.

Le récipiendaire, **Jocelyn Paré** (PhD) a été reconnu pour sa vision, ses efforts et son leadership au niveau de la conceptualisation, du développement et de la commercialisation de la technologie MAP™.

Environnement Canada a obtenu le premier prix canadien Internet lors de la conférence Net95 qui s'est tenue à la fin de juin. Le système Green Lane a été proclamé le meilleur site gouvernemental et le site de la réunion du G7 sur l'écologisation du sommet dans la région de l'Atlantique a été proclamé meilleur site de développement international. L'Agence canadienne d'évaluation environnementale a, quant à elle, remporté le prix du meilleur site de ressources en droit.



Départ à la retraite



George Hill.

George Hill, chef de la Division des incitations industrielles, à la Direction générale pour l'avancement des technologies environnementales (administration centrale) a récemment pris sa retraite. George avait commencé à travailler en 1976 à la Direction générale de la lutte contre la pollution des eaux. Ensuite, il s'est occupé d'administrer des programmes d'incitation au développement de technologies environnementales novatrices. Il commencera sa retraite par une expédition de six mois dans les Antilles, à bord d'un voilier. Bon voyage en mer!

George et Nicole Coates, mari et femme qui travaillaient à l'administration centrale, ont récemment pris leur retraite; ensemble, ils comptaient plus de 62 années de service. Nicole, chef des Services financiers à Finances et Administration, C&P, avait à son actif 35 années de service tandis que George, directeur des Résultats et de l'Imputabilité comptait 27 années de service. Pendant la plupart des années où il a travaillé à la Protection de l'environnement, George était surtout chargé de donner des conseils concernant une utilisation judicieuse des maigres ressources financières du SPE tandis que Nicole prodiguait des conseils sur la façon d'employer ces ressources. Connaissant sa passion pour le jeu, ses amis lui ont remis une caricature sur laquelle on le voit, avec des sacs d'argent en main, en train de défoncer les portes de la PVM pour se rendre au nouveau casino de Hull. Comme cadeau de départ plus sérieux, on lui a également remis une magnifique peinture sur laquelle figuraient des huards. George et Nicole prévoient demeurer actifs pendant leur retraite en voyageant dans le sud des États-Unis.



George et Nicole Coates.

EN PRIMEUR!!!
Lisez tous les détails!
Numéro spécial sur les Gens d'action.
Et bien oui! Le mois prochain, *Parlons vert* publiera un numéro spécial sur les Gens d'action. Assurez-vous d'en obtenir un exemplaire pour découvrir qui a fait quoi... où, quand, comment...



Parlons vert

Parlons vert est le bulletin trimestriel bilingue du Service de la protection de l'environnement (SPE) et du Service de la conservation de l'environnement (SCE) d'Environnement Canada. *Parlons vert* présente de courts articles sur les activités et événements à l'Administration centrale et dans les régions. Si vous désirez présenter un article, veuillez communiquer avec le rédacteur par lettre, téléphone ou courrier électronique pour obtenir un exemplaire de notre protocole de rédaction.

Protocole de rédaction

Les documents doivent être dactylographiés sur au plus deux pages à double interligne. Pour chaque article ou sujet abordé, indiquez le nom du représentant ministériel et son numéro de téléphone pour que les lecteurs de *Parlons vert* puissent obtenir de plus amples renseignements directement de l'auteur.

Dates limites

Numéro janvier-février : 15 décembre
Numéro mars-avril : 15 février
Numéro mai-juin : 15 avril
Numéro juillet-août : 15 juin
Numéro septembre-octobre : 15 août
Numéro novembre-décembre :
15 octobre Éditeurs

Éditeurs

Tony Clarke, SMA, SPE
Bob Slater, SMA, SCE

Rédactrice

Janet Fewster (819) 997-2037

Photographes

Jim Haskill, Janet Fewster

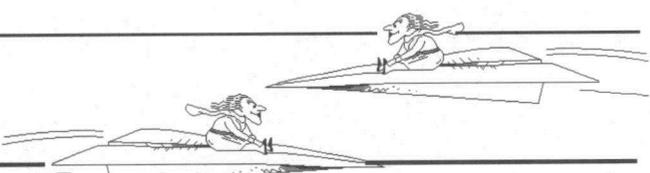
Lectrice d'épreuves

Louise Charest
Lise Anne James

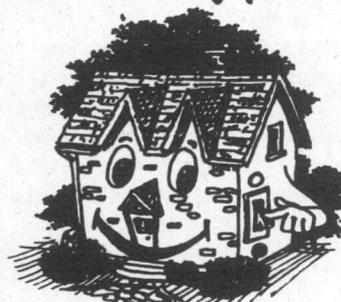
Comment communiquer avec nous

Courrier électronique : Fewsterj
Internet : Fewsterj@cpits1.am.doe.ca
Télécopieur : (819) 997-0449
Courrier : *Parlons vert*
Environnement
Canada (SPE)
351, boul. St-Joseph,
5^e étage, PVM
OTTAWA (Hull),
Ontario K1A 0H3

LES MUTATIONS

- 
- ⇒ **Arthur Martell (PhD)** a accepté le poste de directeur général régional pour la région du Pacifique et du Yukon. Art a commencé à travailler pour le Service canadien de la faune en 1975 et en 1993, il est devenu directeur de la Conservation de l'environnement pour la région du Pacifique et du Yukon.
 - ⇒ **Danielle Rémillard**, (819) 953-1707, est maintenant adjointe administrative auprès d'Ed Norrena, directeur général, à la Direction générale des affaires réglementaires et de l'intégration des programmes. Auparavant, Danielle s'occupait de coordonner les histoires de réussite liées à l'Éco-Action au sein de l'ancienne Direction générale de l'écocivisme.
 - ⇒ **Glenn Allard**, (819) 953-2970, est maintenant directeur général des projets spéciaux au sein du bureau du SMA au SPE (PVM, 15^e étage). Il est revenu à l'administration centrale après avoir fait fonction, pendant de nombreuses années à la Place Cartier, de directeur général du Développement technologique.
 - ⇒ **Colette Graham**, (819) 997-1575, a remplacé Lucille Chénard au poste d'adjointe administrative au sein du bureau du SMA (SPE, PVM, 15^e étage). Colette occupait tout dernièrement le poste d'agente de liaison ministérielle au bureau du sous-ministre, au ministère des Ressources naturelles.
 - ⇒ **Louise Power**, (819) 953-2386, est de retour à la PVM (13^e étage), et travaille comme gestionnaire, Programmes et opérations, à la Direction générale de la prévention de la pollution par des toxiques.
 - ⇒ **Vic Shantora**, (819) 994-5662, est de retour à l'administration centrale (PVM, 13^e étage) en tant que directeur général à la Direction générale de la prévention de la pollution par des toxiques.
 - ⇒ **Ruth Wherry**, (819) 997-1342, est revenue encore une fois au ministère après avoir passé les sept derniers mois à aider le Comité permanent de l'environnement et du développement durable à rédiger son rapport sur la LCPE. Elle assumera de nouvelles responsabilités à titre de gestionnaire de l'Harmonisation intergouvernementale à la Direction générale des affaires réglementaires et de l'intégration des programmes (DGARIP), SPE (PVM, 15^e étage).
 - ⇒ **Lise Decosse**, (819) 994-4751, occupe maintenant le poste d'adjointe administrative auprès de Bob Slater. Lise travaillait auparavant à la Direction des affaires internationales. Elle remplace **Debbie Harris**, (819) 953-4388, qui est retournée au Service canadien de la faune pour assumer les fonctions d'agente de projets, Espèces en péril.

Un truc écologique d'Environnement Canada



Pour obtenir un meilleur rendement de votre fournaise, changez ou nettoyez régulièrement les filtres et faites-en faire l'entretien une fois par année. Vous économiserez argent et énergie.

